



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME

SOMMAIRE :

- G. DEHERME *La Morale à l'école.*
ÉLOI PÉPIN *Neutralité scolaire.*
PAR TOUS. *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*
G. DEHERME *Les Livres qui font penser.*

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

7, rue Corneille, 7

LA

Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'*Union Coopérative* des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'**Union Coopérative** doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : A. GALLOIS

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux
D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour



La Coopération des idées

La Morale à l'École ⁽¹⁾

Tout gouvernement qui prétend à enseigner, nous dit Auguste Comte, est « perturbateur et arriéré ».

Mais s'il n'était anarchique, dissolvant et régressif, un gouvernement parlementaire ne tiendrait point. C'est pourquoi il s'oppose, contre toutes les libertés de la civilisation, à l'ordre comme au progrès. Au surplus, abrutir les électeurs est la dure nécessité du régime électoral.

Comme tous les Français qui résistent, j'ai lu de longs extraits des Manuels scolaires condamnés par l'Épiscopat. « On ne doit enseigner à l'école que des vérités démontrées par la raison », dit l'un de ces catéchismes de la barbarie. « La liberté de conscience est un droit absolu... Chacun de nous a le droit d'avoir une religion ou de ne pas en avoir », dit un autre. « Je ne me reconnais pas le droit d'imposer à

(1) — Réponse à M. René-Marc Ferry « sur la question, si importante et de plus en plus urgente de la morale à l'école », et qui a paru dans *l'Éclair* du 14 janvier. Le journal *l'Éclair* a publié, en outre, les réponses de MM. Maurice Barrès, Raymond Poincaré, Émile Faguet, Alfred Capus, René Boylesve, Henri Bordeaux, Charles Le Goffic, Jean Izoulet, Th. Legrand, docteur Ch. Fiessinger, Paul Bourget, Henri Joly, Georges Sorel, Alexandre de Haye, Charles Drouard et une conclusion de M. Ernest Judet.

mon enfant sans défense des hypothèses métaphysiques qui ne paraissent pas inoffensives pour sa liberté ultérieure... Être libre, c'est n'obéir qu'à la raison », dit un autre encore. Et ces pernicieuses niaiseries, on nous les présente pour de la « morale positive ». Laissez qu'un positiviste proteste. Auguste Comte eût été plus sévère que l'Épiscopat. Dans ces formulaires d'anarchie, il n'eût pas dénoncé seulement les basses négations d'un « ordre surnaturel », mais un sourd travail de corruption et de subversion sociales.

Ces servants de l'exploitation politicienne, proprement, démoralisent. Ils désaniment. Mais ils sont dupes eux-mêmes de leur sottise livresque. Pour eux, la Raison est bien de divaguer sans retenue. Ils sont sincères.

Si les faits, l'expérience, avaient prise sur eux, ils reconnaîtraient aux résultats combien est abominable la tâche qui leur est imposée. Les statistiques sont cléricales avec éclat. Elles ne cèlent point la conséquence du « droit de n'avoir aucune religion ». Elles marquent tous les symptômes de décomposition sociale et avec quelle rapidité ils se multiplient et s'aggravent : pornographie, alcoolisme, dépopulation, divorces, folie, suicides, prostitution, criminalité (et surtout la criminalité juvénile), etc., etc. Comme nous le baille quelque Bayet, « quand les hommes n'écoutent pas la morale, le malheur vient les frapper ». Et ils ne l'écoutent plus quand cette morale est sabotée par toute une armée de fonctionnaires dûment diplômés pour cela.

On ne voit pas ce que des universitaires pourraient tenter pour organiser l'éducation. Ils sont mal préparés pour être des éducateurs, c'est-à-dire des formateurs de sensibilité. Les meilleurs ne sont que des

spécialistes. Ils manquent de but comme de règle.

D'ailleurs, tout conspire contre l'éducation. Les familles elles-mêmes ne demandent, pour leurs enfants, que le *viaticum* des diplômes.

Respecte-t-on la neutralité ? Ce n'est qu'en s'interdisant l'essentiel : la culture des grands sentiments sociaux. Et si on ne la respecte pas, c'est pour enfanter le monstre de l'histoire blocarde et de la morale de la Raison.

La difficulté est grande. Dans notre indescriptible anarchie intellectuelle et morale, sur quelles assises construire ? Si les auteurs des Manuels condamnés s'en prennent à la religion, à nos traditions, et donc aux sources mêmes de la morale, c'est qu'il leur est commandé de détruire, et d'abord par le pouvoir temporel dont ils dépendent. Pédagogues saboteurs ou fonctionnaires rebelles et aussitôt révoqués, ils n'ont pas d'autre issue.

Et la solution ? On le voit, c'est la liberté de l'enseignement. Mais ce ne sont pas les politiciens qui nous octroieront cette liberté fondamentale ; leurs appétits ne sont pas de ceux qui s'assouissent et ils ignorent le remords. C'est aux Français de la prendre — avec quelques autres.

L'Épiscopat vient de sonner au ralliement des Français. Ces préfets violets, ces timides fonctionnaires sont maintenant les évêques de France, les hardis pasteurs de l'Église. Catholiques, positivistes, et tous ceux qui ont une religion, soyons avec eux, contre la barbarie matérialiste. Complétons la séparation de l'Église et de l'État par la séparation de l'École et de l'État. Désormais, rien n'importe plus à la reconstitution de la société française que la liberté spirituelle.

G. DEHERME

NEUTRALITÉ SCOLAIRE

La guérilla entre l'Église et l'État poursuit son cours. La rupture maladroite du Concordat malencontreux a laissé à l'Église, conspiratrice vaincue, des rancœurs; à l'État, énervé, brutal, les haines de sa justice sans dignité.

Après la trêve d'une mutuelle impuissance, les deux adversaires changent de tactique. La phase d'accommodement gravite vers l'ère de régime. Chaque parti prend du champ, et se taille, en imagination, son domaine. « A moi les âmes, dit toujours le prêtre à l'ennemi; prends le reste ! »

Si l'existence physique du citoyen n'avait nul rapport avec sa vie morale, l'activité nationale garderait peu de souci des opinions. Préoccupée des seuls actes, elle laisserait volontiers s'épanouir, diverger les croyances. L'histoire ignorerait la querelle interminable du Sacerdoce et de l'Empire.

La conciliation nécessaire des effets requiert pourtant la convergence des efforts. Point d'unité nationale sans l'union des esprits : la concorde est le levain du concours. C'est la continuité morale transmise par l'éducation d'une génération à la suivante qui assure l'union nationale et engendre l'amour de la patrie. La direction politique ne saurait se désintéresser des manifestations de l'opinion; il lui appartient, au contraire, d'en organiser les forces.

Les guerres de religion, au seizième siècle, furent par toute l'Europe les crises inévitables de ces accommodations nationales. Chaque peuple choisissait et

s'efforçait de s'assimiler les éléments de la vieille foi catholique restés chez lui les plus vivaces. Les persécutions du dix-septième siècle ne sont plus que les palpitations ultimes de ces vengeances de chapelles régionales; dernier effort pour éliminer en chaque lieu les confessions demeurées insoumises.

Au dix-huitième siècle, les croyances théologiques se tolèrent enfin sous l'affirmation d'un commun déisme; mais c'est pour se liguer contre la mécréance de l'athéisme. L'Être suprême d'alors a pour autel la guillotine; pour prophète, Robespierre; pour officiant, le bourreau.

Au dix-neuvième siècle, la tolérance n'est pas encore la liberté. Lamennais a tort de parler de l'indifférence en matière de religion. On veut l'indifférence; et ne tolérer que l'indifférence est encore de l'intolérance.

Que fera donc le vingtième siècle ?

I

SACERDOCE ET EMPIRE

Quand une croyance perd ses fidèles, qu'après l'humilité du début, l'expansion multi-séculaire, le règne omnipotent, la floraison des splendeurs, elle a oublié dans le luxe et l'orgueil la leçon de ses origines et les volontés de ses destins, les peuples anxieux renouvellent les plaintes des ancêtres et redisent leurs critiques. Les maux inassoupis reforment des théories nouvelles : elles vont s'accroissant, se rapprochant; puis systématisées enfin, elles dressent leur robustesse contre la vieille foi surprise. Sa doctrine savante l'avait

rendue incapable d'évolution. D'où la position prise par la philosophie moderne. *Devotio peperit Divitiam*, prononçait déjà saint Jérôme au V^e siècle, et *filia suffocavit matrem*.

Le catholicisme, après avoir présidé durant douze siècles au développement de la civilisation, a perdu sur les nations occidentales son habituel ascendant politique. Il le déplore, donc il reconnaît le fait. Chaque pays se sépara de la papauté romaine dans l'ordre inverse d'accession, suivant la loi commune. Le mouvement de dislocation se continue sous nos yeux. Compte-on l'arrêter, et réparer les ruines de sept siècles ?

Restée nominale catholique après la crise protestante, la France s'affranchit du contrôle papal au cours de sa Révolution. Replacée de force par les dictatures impériales et royales sous l'administration spirituelle de l'ancien clergé, elle n'aima jamais « le gouvernement des curés ». Nos rois ne s'en souciaient pas mieux : « Rappelez-vous, Monsieur, disait Louis XVIII à un évêque ultramontain, rappelez-vous que les rois de France ne laissent pas traîner leur couronne dans les sacristies ! »

En rompant le Concordat intempestif, la République a repris sa liberté d'antan. L'acte a été brusque, sournois peut-être ; mais on l'explique, si on ne l'excuse, par l'acte réflexe des tracasseries et des complots absolutistes du siècle dernier. Ni les États-Unis de l'Amérique du Nord, ni la Confédération brésilienne, pays neufs aux populations accolées mais non fondues, n'avaient à supporter comme nous le poids d'un tel passé. Les rancunes n'avaient pas eu le temps de s'y condenser. En France, la tradition a rivé le trône à l'autel. Les dynasties en disponibilité se

sont toujours ménagé pour complice l'Épiscopat. La religion n'a souvent été chez nous que prétexte à l'agitation. On a créé ainsi des conditions bien peu favorables à l'établissement, maintenant réclamé, du règlement de justice. Il faut bien se résoudre au *meâ culpâ*. Tout acte comporte des sanctions, et nul ne saurait s'y soustraire. A cette loi point de rémission; fût-ce pour les ministres du Très-Haut.

Les tribulations actuelles d'un sacerdoce en mal de théocratie n'ont d'autre cause que l'expiation de ses fautes politiques et de l'intransigeance de son absolutisme. L'État n'a pas à s'occuper du royaume du ciel: sa mission continue est d'assurer l'ordre réel, la vie quotidienne; il ne peut se soumettre aux sommations ultramontaines. L'homme n'est pas ange. La politique est l'art de se plier aux contingences.

Si, dans cette rivalité de prétentions adverses, le respect des masses populaires reste au clergé vaincu, la sympathie au moins passive de ce duel fatal va quand même aux administrateurs publics. Les prescriptions de la morale séculaire sont vulgaires; en s'en recommandant, les ministres des cultes en nos campagnes obtiennent aisément la déférence traditionnelle. Les mesures politiques sont moins nettement justifiables, car l'avenir est indécis; et l'homme d'État succomberait bientôt sous l'amas des critiques les plus contradictoires si cet instinct confus des nécessités immédiates qui nous mène à notre insu ne compensait heureusement de tolérances suffisantes la sévérité de ces avis incohérents.

Dans nos conflits confessionnels, le pouvoir politique oscille entre deux courants d'opinion: il subit, comme chacun, l'ascendant moral de l'ancienne foi et

de sa constitution ecclésiastique; mais il partage simultanément les idées critiques communes. Il se défie des affirmations invérifiables et des revendications temporelles surannées. Peu de gens tentent de concilier rationnellement ces tendances d'inertie et d'action. De là les flottements perpétuels de notre police des cultes.

Par là même pourtant qu'une religion aussi fortement constituée que l'organisation romaine a guidé maintes générations, de races les plus diverses, et répartis sur des territoires aussi vastes et féconds que ceux de l'Europe du moyen âge, il a bien fallu qu'elle ait incorporé, et par conséquent développé, les institutions nécessaires de l'organisme social. Voilà la survivance historique qui impose à tous, consciemment ou non, ce respect populaire mieux senti que défini. Les dissidences s'adressent et les révoltes s'en prennent aux formes désuètes; mais non à ces relations stables qui usent les siècles et lient à jamais les générations.

Tel est entre autres le dualisme réputé irréductible de l'autorité et de la liberté.

II

AUTORITÉ ET LIBERTÉ

Toute croyance implique une correspondance entre l'objet de la conception et la mentalité du croyant. La convenance morale d'une construction intellectuelle suffit longtemps aux hommes pour déterminer chez eux des convictions inébranlables: c'est là le ferment originel de tous les cultes préparatoires. L'observation du Monde fournissait les données princi-

pales, l'imagination anthropomorphique élevait le reste.

Chez les fétichistes et les polythéistes, la poésie illustrait le dogme, et la variété des images n'y troublait pas l'harmonie culturelle. Tout désaccord perçu s'expliquait par une discorde entre les puissances supérieures.

La systématisation métaphysique qui, en Grèce surtout, établit la constance de l'activité des choses cachée sous la variété des phénomènes, limita l'empire du monde sur l'homme. Elle constitua une autorité philosophique pour interpréter des attributs que leurs généralités rendait si confus. C'est l'ère des oracles et des sacerdoxes théocratiques. Une désobéissance devient un sacrilège; une seule sanction : l'expiation fatale. En ses cycles dramatiques, Eschyle a immortalisé ce stade de l'épopée historique.

La concentration monocratique juive et sa jumelle islamique renforcèrent au summum ce principe d'autorité. Le rituel y a réglé tous les détails de la vie domestique et nationale. Là, règne, souveraine, la Loi.

Le principe de liberté a sa filiation collatérale. L'arbitraire du fétichisme primitif s'est restreint durant le cours des origines de la civilisation, en raison de la systématisation croissante. Le vague métaphysique laissa le champ à la fantaisie d'un chacun. Ce n'est qu'alors que se constate la constance des phénomènes réels, et que se précisent des relations définies. En se heurtant à la fatalité insurmontable, le libre arbitre découvre sa limite en même temps que sa portée. Quand les notions scientifiques précisent la nature des facteurs variables et le mode de variation, la vie universelle révèle sa modifiabilité autant que sa fatalité. L'ordre scientifique a concilié l'autorité et la

liberté. Il a disposé des conditions de l'ordre pour la satisfaction de nos vœux. Aussi Comte formule-t-il une loi naturelle en proclamant ce précepte moral : *Le progrès est le développement de l'ordre.*

L'autorité se mesure à la capacité d'évaluer l'ordre du monde et l'ordre social; la liberté, à sa faculté de se soumettre aux relations inexorables, par son aptitude à s'en approprier le jeu. D'où cette nouvelle loi-précepte de Comte : *La soumission est la base du perfectionnement.*

Apprendre les conditions complexes de cette soumission consciente, et prendre les habitudes qu'elles comportent, tel est le but de l'éducation.

III

L'ÉDUCATION

L'exactitude ne vieillit pas. Aristote définit l'homme : *un animal politique*; c'est-à-dire un animal qu'a perfectionné la société.

Placés, comme toujours, au point de vue moral plus que sous la projection scientifique, les théologiens du catéchisme ont réservé l'hypothèse radicale; pour eux, « l'homme est un animal raisonnable composé d'une âme et d'un corps. » Nous ne disputerons pas de la priorité de l'âme sur le corps. Les Limbes sont un beau mythe qui poétise l'ascendant moral de Ceux qui furent sur Ceux qui seront. La jeune mère voit le corps de l'enfant avant de songer à l'âme; arrêtons-nous à son exemple.

Comme chez les animaux, l'élevage précède chez l'homme l'éducation. L'hygiène et la médecine, qui jadis relevaient des fonctions sacerdotales, sont deve-

nues l'apanage d'une corporation scientifique. Nous n'y faisons allusion que pour évoquer ici la mission sociale de la profession médicale. Notons pourtant que si, presque partout dans le monde civilisé, les pouvoirs publics laissent aux médecins la liberté d'exercer leur art à leur gré, ils exigent la preuve préalable de connaissances réputées suffisantes d'anatomie et de physiologie. Toute lourde faute professionnelle comporte une peine légale. L'empirisme pratique a départagé là l'autorité d'avec la liberté.

L'éducation a un but plus élevé que cette application vétérinaire à l'être humain. La sagesse étymologique lui attribue la mission de sortir le jeune être de son animalité constitutionnelle pour l'amener à la sociabilité du groupe politique d'où il provient. Habituellement commencée au sein de la famille, l'éducation se poursuit durant toute la vie de raison de l'individu. D'affectation constante, elle change avec l'âge son mode d'exercice et ses moyens.

Si le régime hygiénique varie avec chacun, le travail d'éducation comporte bien d'autres complications. Basé sur la connaissance de la nature morale de l'homme, il doit s'adapter aux tendances héritées de chacun. Les préceptes généraux sont d'utiles indications : ils ne suffisent pas à la tutelle de l'enfant.

De notre trinité personnelle, émotive, spéculative et active, notre constitution sentimentale forme la partie prépondérante : c'est elle qui nous meut. Pour l'éduquer, rien ne vaut les affections de la famille. Qui tout jeune n'apprit à chérir les siens, jamais ne parviendra à s'imposer cet « effort en faveur des autres » qui engendre toute vertu. Notre nature ne s'améliore que par le culte familial et la commémoration publique. Nos aberrations morales actuelles

ont pour source principale l'éloignement de la femme du foyer domestique. Chez les riches, la mère de famille s'adonne à ses relations mondaines ; dans le commerce et l'industrie, elle profane son temps au bureau, à la boutique, à l'atelier. Le soin banal des mercenaires, domestiques ou municipales, suffit peut-être à l'élevage ; il ne remplace jamais la mère dans sa tâche d'éducation. Aussi Leibnitz pensait-il que pour réformer le genre humain, il faut commencer par réformer l'éducation des femmes ; et J.-S. Mill, qui encadre, après lui, la femme en son ménage, précise le moyen à travers le but : « Rien ne contribue davantage, reconnaît-il, à nourrir les sentiments élevés d'un peuple comme l'apprêt du foyer ».

Comme le merveilleux empirisme du catholicisme le définit, c'est par la pratique, par les exercices que se perfectionne notre nature morale, à l'image de notre force physique. Le goût des enfants pour les récits illustrés, les voyages, les spectacles, les « histoires vraies » livrés à leur naïve crédulité, est aussi juste à satisfaire que leur appétit pour les aliments sucrés : toujours l'invariable parallélisme entre notre nature physique et notre nature morale. N'écartons point la légende, ni la haute fiction poétique : ce sont compositions plus vraies que la réalité.

L'école est peu propre à l'enseignement de la vertu. Si, pour les meilleurs, elle sert d'apprentissage à la solidarité, pour les autres elle n'est que l'entraînement à la servilité et à la trahison : des maîtres, instigateurs ou complices, pervertissent de bonnes dispositions insuffisamment soutenues du caractère. Une telle déformation morale, défendue même doctrinalement, a été justement reprochée à certaines confréries chrétiennes. Les malheureuses victimes conservent à

jamais cette tare écolière ; car en mal comme en bien
« l'enfant est le père de l'homme ».

IV

L'ÉCOLE

Tandis que la famille a pour charge la culture des affections mutuelles, la présidence de l'éducation du cœur, l'école a surtout pour mission d'éclairer l'esprit. Plus tard, la vie active dressera le caractère.

Produit et partie d'un monde et d'une humanité que régissent des lois strictes, il nous faut reconnaître l'ambiance pour savoir nous y adapter. *Savoir pour prévoir afin de pourvoir*. Comte a encore forgé la formule de notre destin : *l'amour pour principe ; l'ordre pour base ; le progrès pour but*. Par la famille nous apprenons l'amour ; par l'école, l'ordre ; par la vie publique, politique et économique, le progrès. Ce cycle éducatif clos, nous saurons *vivre pour autrui : la Famille, la Patrie, l'Humanité*.

Les renseignements certains recueillis aujourd'hui sur nos entours ne sont le monopole d'aucune association, d'aucun siècle, d'aucune nation. Le trésor intellectuel est la propriété collective de l'Humanité : l'héritage gratuit que les générations défunes confient aux vivants pour les générations à venir. Qui y puise l'enrichit. Nul convive au banquet de la vie sociale ne doit être privé de ses dons. Social en ses origines, social il est en ses fins. Les droits d'exclusion des parents expirent là où commencent les devoirs d'assimilation des enfants. Dès que le cœur, soutenu de la raison, cherche à étendre ses sympathies au delà du cercle familial, et veut, selon l'expression populaire,

« éclairer sa religion », il regarde quelles conditions lient le monde à la société dont il est membre.

La civilisation a émancipé du mystère théologique les notions du monde minéral. Il n'est plus de disputes dogmatiques en mathématique, ni même en astronomie, en physique ou en chimie. S'il reste en biologie des contestations territoriales, les protestations théologiques sont moins des revendications de compétence que les commentaires habituels d'accommodation des Écritures traditionnelles à la positivité triomphante. On sauve la face. Ce n'est plus que dans les sciences supérieures, la sociologie et la morale que persiste l'acuité du conflit entre la doctrine ancienne, armée de son autoritarisme absolutiste, et la discipline nouvelle avec son autorité relativiste.

Il ne s'agit pas, en effet, ici de liberté. Les théories scientifiques, basées sur la sensation, par l'observation, l'expérience et la démonstration ne sont jamais arbitraires, bien que toujours provisoires. Ce sont des constructions rationnelles dont l'harmonie va croissant avec les renseignements enregistrés. Quand des matériaux nouveaux y remplacent des parties usées ou s'emparent des lieux vides, c'est pour la consolidation de l'harmonie philosophique. Toute révolution est une substitution ; non une destruction.

Loin de tendre à séparer les esprits, la conviction scientifique entraîne, mieux que la foi, l'assentiment intime. « Il n'est point de liberté de conscience en arithmétique », disait Comte. Si la sociologie et la morale sont des sciences, la politique et l'éducation ont leurs règles comme le calcul, la prévision, l'expérimentation, la technique, l'hygiène et la médecine. On ne commande à la nature, dit Fr. Bacon, qu'en

lui obéissant, et Herbert Spencer ajoute qu'elle n'accepte point d'excuse.

Que les doctrines métaphysiques, théologiques ou idéologiques, munies de leur riche bagage de préceptes empiriques et multiséculaires, continuent donc à propager leur enseignement ; ce peut être toléré. Il est loisible à chacun de dire haut sa science et son ignorance. L'hérésie scientifique n'est que de l'erreur ; et le plus fat des savants se sait faillible. Mais aussi nul n'est qualifié pour interdire au voisin prudent de proclamer ses raisons contrôlables. Il est bon, au point de vue humain, qu'on s'explique le développement moral de notre espèce. Pour l'adepte de la philosophie positive, il est dans la constitution même de la continuité sociale un facteur de progrès, et il suffit à expliquer l'histoire ; à dicter à chaque temps le sens du prolongement politique. La nature humaine a ses instincts de perfectionnement : ce sont eux qui, d'après le temps et le lieu, gouvernent la morale.

Cet exclusif aspect humain des problèmes qui n'intéressent que le citoyen de la Terre n'est-il pas propre à rallier, sans distinction de croyances agnostiques, tous « les hommes de bonne volonté ». Chacun disputera à son gré sur « les choses dont personne ne peut rien savoir » ; tous s'accorderont sur les données de la science, de la politique, de la morale humaine. La coordination de nos pensées, comme de nos actes, autour de la conception synthétique de l'Humanité, est la seule qui puisse concilier l'autorité de la doctrine avec la liberté d'appréciation. Dans son adoption délibérée est la paix et la dignité scolaire. *In certis, autoritas*, disait déjà saint Augustin ; *in dubiis, libertas*.

V

NEUTRALITÉ RESPECTUEUSE

La querelle actuelle entre la papauté et l'État français en se concentrant sur l'instruction publique perpétue en l'amincissant la vieille querelle des investitures. Les peuples modernes héritent de cette chicane inaugurée contre les rois : juges et parties, ils sauront bien l'éteindre à leur convenance.

La papauté et son épiscopat ne sont pas les seuls contestants de ce débat. Les clergés dissidents et leur comparses ne sont pas moins intransigeants, tout en étant bien moins conséquents : en schisme contre l'organisme-mère, ils prétendent imposer à autrui des bornes à la désagrégation révolutionnaire, qu'ils prônent et poursuivent. Ils donnent ainsi l'exemple scandaleux d'une union théocratique que disjoignent des prétentions contradictoires. C'est ainsi que l'Église a pour flancs-gardes les protégés des variations protestantes, et pour train le théisme hébraïque et déiste.

Des troupes auxiliaires ne sont évidemment ni fort ardentes, ni bien fidèles. Cependant la communauté des intérêts absolutistes, avec la participation aux privilèges compensateurs, maintient le lien lâche de cette alliance d'aventure. On s'entr'aide, il le faut bien, à boucher les brèches qu'ont ouvertes les mêmes critiques. « Rien ne réunit les hommes comme une haine commune », remarque Alfred de Vigny. Cette ligue théocratique, qui méconnaît et voudrait dédaigner la transition positive, évacue de-ci de-là ses enceintes intenables ; mais elle garde jalousement des coudes le sanctuaire déiste, suprême espoir de résis-

tance et de réconfort. La conception politique se rétrécit, mais on cherche du moins à sauver l'hégémonie morale avec son ascendant universel. On se souvient de la parole de Leibnitz : « Donnez-moi l'éducation, et je changerai la face de l'Europe avant un siècle ».

Le tabernacle sera pris. « Dieu n'est plus d'ordre public, suivant le mot de Pierre Laffitte ; Dieu n'est plus que d'ordre privé. » Le temps sont révolus où son office éducatif doit le rejoindre au foyer domestique. L'éducation publique est exclusivement humaine, en son origine, en ses ministres, en sa fin. Sa seule tâche est d'élever un enfant à la mission de l'homme. Le surnaturel n'a pas voix à la question : il ne s'agit pas d'enseigner des devoirs imaginaires, mais des devoirs humains. L'arbre, a-t-on dit, se juge à ses fruits ; mais qui donc goûte les fruits de la morale sinon l'Humanité ? Voilà le rôle de la science positive. « Les croyances imposées par la science à la religion, reconnaît l'agnostique Spencer, sont au fond plus religieuses que celles qu'elles supplantent. »

Dans l'éducation, l'autorité de la foi révélée s'affronte avec la foi démontrée. L'une a pour elle la vénération méritée des siècles ; l'autre, la force de sa clarté. L'une naît du mystère ; l'autre, de l'évidence.

Mais l'évidence explique le mystère, car le mystère est une création poétique de l'Humanité. L'opposition des deux thèses est une méprise : l'une est le vagissement ; l'autre, le cri de la raison humaine. Les religions antiques, comme les synthèses modernes, sont l'œuvre de la continuité historique. En voir l'enchaînement, c'est introduire la création continue d'un miracle perpétuel. Sans doute, rivées à leur absolutisme originel, la foi théologique et la spéculation

métaphysique s'autorise le dédain de nos contingences. La synthèse délibérément subjective a des devoirs plus sévères. Fille du labeur des civilisations terrestres, elle ne voudrait renier ses ascendances. Les précurseurs méconnaîtraient-ils leurs vrais successeurs, que les héritiers ne seraient point dispensés pour cela de la reconnaissance due aux services légués. La justification historique des préceptes moraux qu'édicte la sagesse sacerdotale ne saurait condamner les dogmes qui les compriment et les consacrent. Son relativisme se contente de les étayer de raisons sociales et d'en fixer la portée réelle. La vieille casuistique qui recherchait les conditions précises de leur application lui a ouvert elle-même la voie. Là où dogme et pratique se taillaient confusément un compromis, la science positive, plus conséquente en son harmonie, détermine la source et l'affectation de ces règles.

Restreinte à son enseignement de la science et de la morale humaine, l'école n'est donc ni une étude de controverse, ni un champ de représailles. Quand elle modifie les croyances c'est encore moins par substitution que par l'affinage de la précision. Le culte permanent de l'Humanité qu'elle explique fait mieux que de garantir la neutralité des leçons, il impose à l'instituteur comme à l'élève le respect des synthèses religieuses de toutes provenances; car il en sait, mieux qu'elles-mêmes souvent, les mérites et les beautés. Il sait les tâtonnements inévitables de la recherche, et assiste, du cœur, aux péripéties des phases traversées. L'école en tairait-elle le drame qu'elle n'obéirait encore qu'à la nécessité logique d'une exposition coordonnée. Les hommages que le Maître rend aux noms des promoteurs et aux institutions ne sont là

jamais équivoques ; l'homme apporte son tribut d'hommages aux vrais serviteurs de la race et de la civilisation.

L'école laïque ne veut pas être neutre : elle dira tout du passé, afin de préparer l'avenir. Les institutions, comme les hommes, sont jugeables à leurs œuvres. Chacun appartient à la justice ; il n'a pas plus droit au silence qu'à la flatterie. Ceux-là ne se plaindront pas qui savent leurs titres à la vraie grandeur.

Le génie du christianisme a son épopée. Il écrit la plus noble page des annales humaines. A lui s'élèvera l'admiration reconnaissante de la postérité.

Si grand pourtant qu'il soit, il n'emplit pas l'Humanité. Il a ses antécédents, que si souvent il réprouva avec tant de méconnaissance et d'ingratitude. Il a ses conséquences, que son absolutisme rendit inhumaines et pernicieuses. Il a aussi ses concurrences.

Si le Monde ne partagea jamais tous ses enthousiasmes, il goûte moins encore ses anathèmes. Par le développement des relations internationales, les hommes ont appris à se mieux connaître. L'ignorance n'est pas neutre ; elle a ses préjugés, souvent malfaisants. Le savoir, c'est toujours un peu de bon vouloir. Par lui, les sympathies s'universalisent. Industrie, langues, mœurs, institutions vont par sa voie à l'uniformité. Les sciences fixent l'entente intellectuelle ; les arts exposent les sympathies : de Paris à New-York, de Tokio à Liverpool. Les courriers et les télégraphes circumterrestres échangent les émotions en même temps que les richesses. Or, « plus on a de lumière », disait, dès le XVIII^e siècle, Duclos qui savait « la loi inexorable des conséquences », et « plus on a de devoirs à remplir ».

La foi médiévale qui ne sut déjà se propager à l'ensemble de son petit monde européen, et qui, de maints siècles, reperd journellement ses premières positions ose-t-elle encore prétendre à l'universel empire ? Qu'elle tente, si elle peut, la chimérique aventure !

Au temporel, la Maison d'Autriche fit ce rêve. Qu'en reste-t-il ? Cinq lettres ironiques qui disent en latin son ineptie...

La mort attend qui ne sait se souder « à la chaîne éternelle des destinées humaines ».

Dans l'œuvre d'assimilation morale des peuples, l'école laïque est l'initiatrice. Son principe tout humain, essence de l'histoire universelle, résume la grande leçon religieuse : « Considère l'Histoire jusqu'en ses origines, prêche le religieux Carlyle. Elle se dessine, confuse, dans le Temps révolu. Elle émerge, obscure, hors de la mystérieuse Éternité : Poème épique ; et, de l'Univers, la divine Écriture. »

Pour remplir son but, pour apprendre à chacun, suivant le mot de Montaigne, à « pratiquer les grandes âmes des meilleurs siècles », il suffit à l'école moderne de laver son péché originel. Fille des Parlements ineptes, elle salit ses eaux de baptême : elle couve maintenant des électeurs croyant éduquer des citoyens.

Pour la sauver, donnez-la à sa mission sainte : préparer chacun de nous à l'avenir en lui redisant la Voix des Morts.

ÉLOI PÉPIN.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

LA PUBLICITÉ CRIMINELLE.

Il y a deux ans, ici même, dans son article « Du pilori au piédestal », notre éminent collaborateur Edmond Thiaudière adjurait les directeurs des grands journaux, au nom de la sécurité et de la moralité publiques, de s'interdire mutuellement la publication des portraits et biographies de criminels, des détails sur leurs méfaits, sur les scandales de mœurs, etc. Cette ignoble littérature est un des facteurs du crime et de la folie, et non des moindres.

Edmond Thiaudière avait prêché dans le désert. Depuis, le mal n'a fait qu'empirer. Dernièrement encore, les journaux qui ont assumé de faire l'éducation de la démocratie, à propos d'un fait-divers, ont expliqué longuement, avec exemples à l'appui et illustrations, ce qu'est le sadisme et ce qu'est le masochisme.

Le 12 février dernier, la Chambre a adopté une proposition de M. Maurice Viollette visant la répression de ces abus, et le Syndicat de la Presse parisienne a protesté aussitôt pour que ce vote ne soit pas confirmé par le Sénat. On peut être assuré qu'il ne le sera pas. La Presse est une des puissances auxquelles les politiciens doivent obéir, sous peine — plus terrible que l'enfer — de non-réélection et d'exclusion de toute participation aux affaires profitables. Si c'était souci de liberté, il faudrait louer le Syndicat de la Presse. L'État, le pouvoir temporel, n'a pas à intervenir là. Ce n'est pas son office. Mais,

on l'entend bien, ce n'est point pour garder sa liberté, mais pour la vendre que le Syndicat a protesté. Cet ignoble mercantilisme n'augmentera pas son prestige.

Le journalisme actuel est d'ailleurs une conséquence de notre anarchie. Et le parlementarisme ne peut rien contre une force qui le commande. S'il pouvait quelque chose, ce serait inefficace. La coercition légale ne peut réprimer les mœurs d'anarchie. Il y faut l'opinion publique, boycottant la presse dangereuse et salissante. Nous entendons une opinion publique organisée. Et rien ne contribuerait mieux à cette organisation et à cette éducation, présentement, qu'un journal, non d'affaires mais d'apostolat, non de parti mais de défense sociale. C'est dans la liberté que les forces d'ordre doivent vaincre les forces d'anarchie, s'il y a encore des forces d'ordre, c'est-à-dire la volonté de vivre en France. Et s'il n'y en a plus, il est inutile de se débattre : les destins s'accompliront.

LA COOPÉRATION

En 1900, l'*Union coopérative des Sociétés françaises de coopération* créait un *Office coopératif d'achats en commun* qui, en juillet 1909, s'est transformé en société anonyme sous le nom de *Coopérative de gros*.

Celle-ci, qui a débuté avec un capital de 3.600 francs, possède actuellement un capital de 20.000 francs, un fonds de roulement d'environ 80.000 francs, et fait quatre fois plus d'affaires directes que l'Office Coopératif. Elle a créé des dépôts et succursales sur divers points du territoire français : à Paris (entrepôt à Issy-les-Moulineaux), à Bordeaux (avec chai pour les vins

de Bordeaux à Roque-de-Thau), à Lyon, à Tours, à Brest, à Arçais (Deux-Sèvres) et à Narbonne.

Mais le succès et le développement de la *Coopérative de gros* seront d'autant plus rapides qu'elle disposera d'un capital-actions plus considérable. Le devoir des Sociétés et des coopérateurs individuels dévoués à l'idée est d'en devenir actionnaires pour aider au progrès de cet organisme. Les actions sont de 25 francs et rapportent un intérêt de 5 p. 100 — Demander circulaire explicative et statuts à la *Coopérative de gros*, 1, rue Christine, Paris.

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Au service des idées et des lettres, par ÉTIENNE LAMY, 3 fr. 50 (Bloud, édit., 7, place Saint-Sulpice). — Tout jeune, M. Étienne Lamy fut député. Aussitôt, il marqua. Mais le suffrage universel exige des qualités spéciales, — qui ne sont du cœur ni de l'esprit, — et dont M. Étienne Lamy, sans doute, était dépourvu. En 1881, il ne fut pas réélu. C'est ainsi qu'il se mit au service des idées et des lettres. Le gain pour les idées et les lettres était assuré, et, j'imagine, le Palais Bourbon (Folies-Bourbon ou Palais-Bourbier) n'y a rien perdu.

M. Étienne Lamy avait surtout la réputation d'un orateur. Mais on a recueilli les meilleures pages de son œuvre et, pour ceux qui, comme moi, je l'avoue, ignoraient en partie cette œuvre discrète et ne connaissaient que les études publiées par *la Revue des Deux Mondes* et *le Correspondant*, c'est la révélation d'un écrivain et d'un penseur. Écrivain un peu gris, aux phrases compactes, mais droites et bien charpentées; penseur qui ne s'avance qu'avec prudence et s'arrête parfois où il faudrait pousser encore, mais exact et décidé où il va et se tient.

Le choix paraît avoir été bien fait, et ces extraits sont groupés avec méthode dans les chapitres suivants : Histoire et philosophie politique, Récits et tableaux d'histoire. Politique religieuse, Études sociales, Critique sociale, Descriptions et portraits, Discours, Pensées. Une intéressante introduction de M. Michel Salomon nous renseigne sur l'homme et l'œuvre.

Il est difficile de faire un choix dans ce qui a été choisi déjà parmi une aussi bonne matière. Tout y est excellent. Oserai-je dire que les portraits le sont plus encore.

Thiers, faux homme d'État, empirique et rebouteur, est indiqué d'un trait : « matérialiste de l'ordre ». M. Étienne Lamy nous rend aussi bien la figure énigmatique de Napoléon III. Mais, pour Proudhon, il cherche plutôt à nous résumer les idées qu'à pénétrer l'âme ardente où elles se forgèrent. Il y avait autre chose chez le rude Franc-Comtois que « le talent si original de l'écrivain, cet air audacieux qui sied aux doctrines comme aux soldats et dans les mêlées appelle la confiance, cet art de donner au paradoxe les accents de la vérité et à la vérité des airs de paradoxe, cette vigueur des mots qui fait croire à la force des pensées, cette maîtrise de logique, d'ironie et d'invective qui n'épargnait nulle erreur des autres et qui, faute de rivaux armés comme lui, laissait les siennes irréfutées ».

M. É. Lamy nous parle mieux de Tolain, Lassalle, Karl Marx, Bakounine : Lassalle qui, « en trois années, accomplit l'œuvre d'une longue vie, et, par la puissance de sa volonté et de son action, crée non seulement des idées, mais un parti ouvrier en Allemagne » ; Karl Marx, qui est « un de ces penseurs dogmatiques et raides qui, cherchant surtout dans leurs méditations un exercice et une victoire pour leur intelligence, mettent toute leur force à édifier des théories complètes, n'admettant pas contre elles la rébellion des faits ».

Et l'auteur nous entretient ainsi de Brunetière, Sully-Prudhomme, Jules Grévy, Gambetta et les hommes du 4 Septembre, Guillaume II, etc.

Je voudrais relever la part du positivisme chez ce politique catholique. C'est tout le sentiment social. A tout le moins, je note ceci.

Dernièrement, à propos du chapitre sur le féminisme de ma *Démocratie vivante*, M. Émile Faguet me signalait le livre de M. Étienne Lamy, *La Femme de demain*. Dans les extraits qu'en donne ce recueil, je trouve ces pensées : « Trop longtemps le pouvoir des femmes s'est surtout exercé par des décrets absolus sur les choses futiles. Ce n'est pas assez de former et de déformer les modes, quand on a mission pour former et réformer les mœurs. Ce n'est pas assez d'être le charme d'une société, quand on en peut devenir la conscience... La femme est la réserve religieuse du genre humain. » C'est bien ainsi que le positivisme considère la femme, et c'est bien la plus haute fonction morale qu'il veut lui rendre.

Et ceci aussi n'est pas moins positiviste : « Le luxe est la noblesse nouvelle, bien qu'à la différence de l'ancienne il n'eût pas toujours honneur à rappeler ses origines. Il exerce cette attraction et cette primauté parce que, dans une société où l'aristocratie de tradition a été détruite et où l'aristocratie de l'esprit ne s'établit pas, rien ne contient l'aristocratie d'argent... Le jour où, dans cette société, le mérite de l'intelligence comptera davantage, la puissance de l'argent comptera moins... Ainsi un éclat de métal cessera d'être la grande clarté, les valeurs de relations ne se confondront plus avec les valeurs de bourse, les liens ne se formeront plus entre des vanités, mais entre des intelligences, l'aristocratie de la pensée ne s'inclinera plus si bas devant l'aristocratie de l'argent, parfois la tiendra à distance : changement d'importance pour la restauration de nos mœurs ».

C'est fort bien dit, et le positivisme n'exprime pas mieux cette vérité sociale. Serait-ce donc au point où il en établit les conditions d'application qu'on s'en détourne ? M. Étienne Lamy ne le dit pas. N'importe. On peut le considérer comme un des politiques catholiques, clairvoyants et sincères, qui acceptent tacitement l'alliance sociale des positivistes et des catholiques.

Synthèse dualiste universelle et culte spirituel, par AD. ALHAIZA, 5 francs (H. Daragon, éd., 96, rue Blanche). — La cosmogonie et la physique, la vie terrestre, l'homme,

la sociologie, morale et religion, le culte spirituel, telles sont les matières de ce livre. L'auteur y éprouve ingénieusement l'hypothèse dualiste. C'est un jeu de l'esprit. Toutes les hypothèses de ce genre se peuvent soutenir ou se combattre indifféremment. Le mieux que l'on puisse penser de ces disputes, c'est qu'elles sont vaines. Elles sont même devenues nocives. La transition métaphysique ne s'est que trop prolongée. Maintenant, il nous faut reconstruire. L'auteur n'en convient-il point lui-même quand il termine son livre en écrivant : « Il est temps que, dans le désarroi actuel des esprits et des consciences, dans le désordre intellectuel et moral de notre époque, laquelle n'aura été qu'un passage de transition et de renversements passagers, luise une étoile d'orientation nouvelle, pour la reprise de la marche en avant de l'humanité » ?

Bien qu'il intitule un de ses chapitres « sociologie », M. Alhaiza paraît n'avoir que de vagues notions de science sociale. Et voici ce qu'il écrit du fondateur de la sociologie : « Le saint-simonisme devait, avec Enfantin, le continuateur du Maître, puis avec Auguste Comte, le disciple se rendant indépendant, tourner en définitive à une sorte de religiosité, d'auto-adoration humaine, où le culte de la beauté, l'exaltation de la femme, la suprématie de la science, le sacerdoce d'une direction sociale financière prétendaient suffire aux suprêmes aspirations et destinées humaines de l'homme. » C'est de l'information de petit journaliste boulevardier. On ne saurait être plus mal renseigné. Il ne connaît pas mieux Karl Marx et Proudhon. Il est vrai qu'en revanche il s'est nourri surabondamment de Fourier, Colins, Allan Kardec et Fauvety... C'est insuffisant.

Mais il n'y a aucun charlatanisme chez M. Alhaiza. Son intelligence paraît sérieuse et honnête. S'il traite si mal le positivisme, c'est qu'il l'ignore vraiment ; s'il s'attarde encore aux divagations métaphysiques, c'est que le sens de la grande régénération positive lui échappe. S'il en est resté aux oiseuses discussions sur les causes et les origines, c'est qu'il n'a pas compris encore que les rapports et les lois sont seuls accessibles à l'esprit humain et seuls utiles à connaître. Il y viendra.

Les Sociétés coopératives de consommation, par CHARLES GIDE, 3 fr. 50, (A. Colin, éd., 5, rue de Mézières). — D'abord ce livre, à sa première édition, était destiné aux coopérateurs, à tout le moins aux administrateurs des sociétés coopératives pour leur servir de bréviaire. « Cet espoir ne s'est pas réalisé », nous dit l'auteur. Ceux qui s'intéressent le moins à la coopération sont précisément les coopérateurs. Cette deuxième édition, revue, corrigée, considérablement augmentée s'adresse donc au grand public. Il y apprendra « ce que c'est qu'une société coopérative de consommation, comment elle vit, ce qu'elle fait, ce qu'elle veut, quelles ambitions la travaillent, quelles préoccupations la tourmentent, quelles dissensions la ruinent et aussi comment, dans ses besognes quotidiennes d'humble ménagère, elle touche aux plus hauts problèmes de la science économique. »

M. Charles Gide définit d'abord la coopération de consommation; puis il en fait l'histoire, la statistique actuelle et la géographie. Il traite des divers modes de vente pratiqués par les sociétés coopératives, de la répartition des bénéfices, du recrutement des sociétaires, de l'emploi des capitaux, des diverses espèces de sociétés, des fédérations d'achats, des unions coopératives, de la lutte avec les petits commerçants, des causes de succès et d'insuccès, du caractère juridique de ces sociétés, des lois fiscales qu'on fait peser sur elles, de la production, des employés et ouvriers des coopératives, enfin des écoles coopératives.

Claudio Jannet disait que la coopération de consommation était la seule expérience sociale qui ait réussi de notre temps. Il n'est donc pas permis de l'ignorer. Et ce livre est le plus complet qui ait été écrit sur la question.

Si l'économique était tout, la coopération serait la solution du problème social. Malheureusement, toute tentative de réorganisation matérielle sera vaine si on ne la base sur une réorganisation spirituelle. Nous savons déjà que la coopération n'est même pas capable de faire des coopérateurs.

La Langue internationale et la science, 1 fr. (Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot). — Ces considérations

sur l'introduction de la langue internationale dans la science sont présentées par cinq intellectuels notoires de nationalités diverses. Voici les sujets qu'ils ont traités avec compétence : Du besoin d'une langue scientifique commune, par L. Pfaundler ; la *Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale*, par R. Lorenz ; principes linguistiques servant de base à la construction de la langue auxiliaire internationale, et critique de l'Esperanto, par O. Jespersen ; sur l'application de la logique au problème de la langue internationale, par L. Couturat ; des rapports de la langue internationale avec la science, par R. Lorenz ; la question de la nomenclature, par W. Ostwald ; conclusion : lecture, écriture et usage oral, par L. Pfaundler.

Et voilà bien de l'énergie, de l'intelligence, du savoir gaspillés. Des Français ont mieux à faire, présentement, que de se préoccuper d'une langue internationale auxiliaire. Et d'abord pour cette raison que de tels efforts sont et resteront vains. Est-ce que, pour d'excellents motifs, d'ailleurs, en quelques années, le Volapük n'a pas été supplanté par l'Esperanto, et celui-ci par l'Ido ? C'est d'une grande naïveté d'imaginer qu'on en restera là. C'est l'Église qui généralisa et maintint le latin. Où est, aujourd'hui, l'autorité spirituelle qui imposera l'Ido et le maintiendra ? Sans doute, les idistes, comme nous l'apprend ce petit livre, ont nommé une Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale ; mais ce n'est pas là un pouvoir suffisant. Il manque de consécration, de prestige et de force. Pour l'annihiler, il ne faut que les intérêts marchands d'une maison d'éditions. Esperanto ? Ido ? Bons badauds, c'est Hachette contre Delagrave !

Pour l'expansion économique de la France, par JEAN CRUPPI, 3 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Quand il sortit de la magistrature pour entrer dans la politique, par la porte communicante, M. Jean Cruppi dut se dire : « Moi aussi, je serai ministre ». S'il avait pu prévoir dans quelle partie, il s'y fût préparé. A tout le moins, il perfectionna son éloquence. Après un trop long

temps, ce fut le ministère du Commerce qui lui advint. Ça aurait pu être les Travaux publics, la Marine, le Travail ou la Guerre. C'est le parlementarisme.

Enfin ministre, M. Jean Cruppi put faire de grandes choses. D'abord des discours. Ce livre nous montre assez que le ministre et ses directeurs ne les ont pas ménagés. Quand ils furent au bout de leurs paroles, le ministère tomba, entraînant les ambitions de M. Jean Cruppi. Il avait pourtant eu le temps de faire quelque chose pour « l'expansion économique de la France ». Outre ses deux ou trois douzaines d'attachés de cabinet qu'on a dû caser définitivement quelque part, M. Jean Cruppi nous rappelle qu'il a créé six emplois d'attachés commerciaux à l'étranger.

Avec son optimisme « nécessaire à l'homme d'action », M. Jean Cruppi nous montre, dans la première partie de son ouvrage, vraiment intéressante par sa documentation officielle, ce que la République parlementaire sait faire vraiment pour « l'expansion économique de la France ».

Et voici : « Si l'on recherche le tonnage total des navires français dans la navigation avec nos colonies et avec l'étranger, on constate qu'en 1892 la part proportionnelle du pavillon français était de 37,9 p. 100 ; celle des pavillons étrangers de 62,1 p. 100. En 1906, la part du pavillon français est réduite à 27 p. 100 et celle des pavillons étrangers monte à 73 p. 100. Enfin en 1907, la part du pavillon français est de 25 p. 100 ; celle des pavillons étrangers s'élève à 75 p. 100. »

Et tout va ainsi.

Dans sa conclusion, M. Jean Cruppi indique le remède : « Il faut à notre marine marchande une direction unique, un seul chef. La division actuelle des services est néfaste ; elle nuit à l'essor de notre navigation commerciale. » C'est dire qu'il faut à l'État républicain une direction unique, continue et responsable.

Les Syndicats professionnels féminins, par LUDOVIC DE CONTENSON, o fr. 60 (Bloud éd., 7, place Saint-Sulpice). — Sur une population active de 20 millions, on compte près de 7 millions de femmes. D'après le recensement de 1901, publié en 1906, la proportion des femmes par rap-

port aux hommes est de 28 p. 100 dans l'agriculture, 35 dans le commerce, 77 dans les professions domestiques, 33 dans les professions libérales. « Dans la fraction salariée de la population industrielle des usines et des ateliers, on compte 927.705 femmes contre 2.350.819 hommes. Dans la population ouvrière travaillant isolément à domicile, les femmes sont en majorité : 906.512 contre 679.568 hommes. »

Aux États-Unis, le nombre des femmes gagnant leur vie a doublé depuis 1880. Il atteint près de 5 millions aujourd'hui.

Le fait paraît général. Cela suffit à M. de Contenson. L'anarchie aussi se généralise: « Les conditions économiques de la société moderne créent pour les femmes la nécessité de travail et, par conséquent, le droit au travail ». C'est donc que ces conditions sont morbides. La maladie, évidemment, donne au malade le « droit » de n'être pas en bonne santé.

Mais comment conserver la maladie et n'en pas souffrir ? L'auteur propose l'action syndicale féminine, pour faire élever les salaires et réclamer une législation protectrice. Il note qu'au 1^{er} janvier 1908, il y avait 116.652 femmes syndiquées. La proportion des femmes syndiquées était de 2,2 p. 100 dans les syndicats patronaux, de 9,2 p. 100 dans les syndicats ouvriers et de 20,1 dans les syndicats mixtes. En somme, sur près de 7 millions de femmes possédant un métier, il y en a un peu plus de 100.000 syndiquées. M. de Contenson nous dit ce que font ces syndicats et les résultats qu'ils ont obtenus. Il conclut en faisant appel à tous les citoyens, surtout aux catholiques, « pour mener à bonne fin l'œuvre de l'organisation professionnelle en France, c'est-à-dire l'œuvre de demain, celle qui servira incontestablement de base à la société tuture, déjà en travail d'évolution. »

Mais l'organisation élimine toujours les ferments de dissolution. C'est une des lois de la santé sociale. Le travail des femmes est une conséquence de l'anarchie économique. L'organisation professionnelle de même que l'organisation familiale ne le supportent point. C'est ce que les ouvriers, dans leurs syndicats, ont reconnu depuis longtemps.

Les Bourses du travail et la C. G. T., par PAUL DELESALLE, o fr. 60 (Marcel Rivière, éd., 31, rue Jacob) — L'auteur nous dit les origines des Bourses du travail, il nous montre leur activité. Bien documenté, M. Paul Delesalle peut nous renseigner sur l'organisation actuelle des quatre services généraux qui sont leur raison d'être : 1^o mutualité ; 2^o enseignement ; 3^o propagande ; 4^o résistance. Comme on le sait, les deux premiers sont sacrifiés aux deux derniers. C'est pourquoi le groupe syndical n'est encore qu'une promesse de force sociale.

Critique de théologie dogmatique, par LÉON TOLSTOÏ, traduction BIENSTOCK, 2 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Tolstoï est un monstre. Avec tous les moyens d'expression du génie le plus haut, il n'a qu'une intelligence de sauvage stupide. Il n'entend rien à rien, et il peut parler de tout avec une terrible éloquence. Dans ce livre, qui date de trente ans, il discute. Sa logique est tranchante, — comme celle d'un aliéné. En un temps de folie, elle entraîne et convainc. Voilà pourquoi cet homme est si dangereux. Aucune réalité vivante ne l'arrête. L'Évangile est son prétexte. Il y appuie sa métaphysique. « La doctrine de l'Église est maintenant la doctrine hostile au christianisme, dit-il. En s'écartant du christianisme, elle l'a déformé à un tel point qu'elle est arrivée à sa négation par toute la vie. » Pour un Tolstoï être n'est pas une raison. C'est que l'absolu généralisé tue. Ce patriarche pousse ainsi les Doukhobors à la misère, à la démence, à la mort ; mais, lui, il se garde. Il continue de vivre. Son fanatisme, il ne se l'applique donc point. Et une inquiétude me prend. Aurait-il le talent satanique de nous tromper sur sa sincérité comme il trompe sur sa raison ? J'aime mieux croire que sa propre existence lui reste aussi ignorée que les réalités du monde.

Catholiques et socialistes, par ÉTIENNE LAMY, o fr. 60, (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — M. Étienne Lamy nous renseigne d'abord sur les « Semaines sociales ». « On sait que ce sont des congrès au petit pied, et au pied voyageur, où chaque année, dans une ville nouvelle, et durant huit jours, des catholiques, étrangers par leur con-

dition aux épreuves de la pauvreté, par leur caractère à l'artifice de la pitié intéressée, et par leurs goûts à toute ambition politique, étudient les devoirs de notre temps envers le prolétariat. La sixième de ces « Semaines » vient de s'écouler à Bordeaux ».

C'est presque une institution. L'auteur nous apprend « comment elle est née et quels desseins elle sert ».

Les fondateurs se sont inspirés de la pensée et de l'action des Le Play, Ketteler, La Tour du Pin, de Mun, Vogelsang, Bloome, Léon XIII. L'initiateur fut M. Henri Lorin.

Il paraît bien que cette pensée est un peu confuse et cette action hésitante. Non toujours et partout, il va sans dire. Le catholicisme est bien une doctrine morale et religieuse complète, qui règle parfaitement le groupe social fondamental, la famille. C'est beaucoup il est vrai. C'est l'essentiel même. Ce n'est pas tout.

Mieux instruit des indications de la politique positive, les catholiques sociaux ne se confondraient plus avec les socialistes. Rien ne les diviserait plus, puisqu'ils pourraient, sans risque d'hérésie, s'accorder avec le siècle. En tout cas, ils ne commettraient plus cette grave erreur sociale qui fait écrire à M. Étienne Lamy : « L'âpre jalousie avec laquelle ces amis incorruptibles de l'égalité tiennent les femmes à l'écart des métiers dont ils veulent se conserver le monopole, tout dément la fraternité ». Ils sauraient ce que vaut ce robuste bon sens prolétarien sur lequel nous pouvons compter pour reconstruire la société française. Il ne suffit point de désirer la famille forte : il faut connaître les conditions qui la reconstituent. Et les connaissant, il les faut vouloir, — avec l'ouvrier contre la ploutocratie exploiteuse. Le Play, c'est bien. A. Comte, c'est mieux, parce que c'est plus. Pour tout ce qui est de l'Humanité, un catholique vraiment social doit être positiviste. Dieu n'a pu vouloir que l'ordre, parce que c'est dans l'ordre qu'on s'élève vers Lui.

G. DEHERME.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

Bernard GRASSET, Éditeur
7, rue Corneille, 7. - PARIS

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- PIERRE DE BOUCHAUD**
Périodes historiques de Bologne (Ouvrage illustré de
9 gravures) **3.50**
-
- ÉMILE BAUMANN**
L'Immolé, roman, 3^e édition. Vol. in-18 **3.50**
-
- LÉON LAFAGE**
La Chèvre de Pescadoire, 3^e édition. Vol. in-18 **3.50**
-
- JEAN GIRAUDOUX**
Provinciales, Vol. in-18. **3.50**
-
- GILBERT DE VOISINS**
Les Moments perdus de John Shag, Vol. in-18. **3.50**
-
- MAURICE MAGRE**
Conseils à un jeune homme, Vol. in-18 **2 »**
-
- DIDIER DE ROULX**
Roosje, roman. Vol. in-18 **3.50**
-
- J. GRASSET**
PROFESSEUR DE CLINIQUE MÉDICALE A L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER
La Responsabilité des Criminels, Vol. in-18. **3.50**
-
- GEORGES DEHERME**
La Démocratie vivante, Vol. grand in-8° **4.50**
-
- HENRI MAZEL**
Pour causer de tout, Vol. in-18 **3.50**

LA CRISE SOCIALE

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-16 de 375 pages. Prix. 3 fr. 50

BLOUD et C^{ie}. Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice, Paris

AUGUSTE COMTE ET SON ŒUVRE

LE POSITIVISME

Par GEORGES DEHERME

*Un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte,
Prix : 2 fr. 50*

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot. — PARIS)

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Action politique. Action économique. Action sociale

Par GEORGES DEHERME

*Ouvrage couronné par l'Académie française
et par la Société antiesclavagiste de France*

Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 fr. (*franco : 6 fr. 60*)

BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

La Démocratie vivante

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50 (*franco : 5 fr.*)

BERNARD GRASSET, Éditeur, 7, rue Corneille, PARIS
